

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ki Tavo



Au Puits de La Paracha

Ki Tavo

Un trésor (plein de) crainte du Ciel : une garantie de bienfait durant toute l'existence

« *Hachem ouvrira pour toi Son bienfaisant trésor, le ciel (...)* » (28, 12)

Le Kéli Yakar rapporte un extraordinaire commentaire de ce verset : « "Son bienfaisant trésor", écrit-il, c'est le trésor qu'Hachem remplit avec la crainte du Ciel qui est en toi, car c'est cela qui constitue le trésor d'Hachem, comme il est écrit : "*La crainte du Ciel, voilà quel est son trésor*" (Isaïe 33, 6), 'son trésor' désignant celui d'Hachem, comme l'explique Rabbénou Bé'hayé (Chémot 19, 5) : tout roi constitue un trésor d'une chose qu'il ne trouve pas fréquemment (par exemple, des bijoux). Or, la Guémara nous enseigne que 'tout est entre les mains d'Hachem, sauf la crainte du Ciel' (Brakhot 33b). C'est pourquoi Hachem récupère cette crainte du Ciel qui est en l'homme pour en former Son trésor royal. Tu pourras peut-être, dès lors, te tromper en pensant qu'Hachem a une quelconque utilité de ce trésor, aussi est-il précisé dans le verset : "*Hachem ouvrira pour toi Son bienfaisant trésor.*" Le Saint-Béni-Soit-Il n'a aucun besoin de ce trésor, mais Il le conserve soigneusement afin de te prodiguer, à partir de celui-ci, tout ce dont tu as besoin et toute ta subsistance. Il ne remet les clés de ce trésor à aucun émissaire mais c'est Lui-même qui les détient, car ce trésor-ci lui est très cher. »

Le Steipler avait coutume de dire au nom du 'Hazon Ich qu'aujourd'hui la crainte du Ciel consiste à avoir la Emouna que tout ce qu'un homme traverse au cours de l'année passée est fixé et décrété depuis le Roch Hachana précédent.

Le verset du prophète Amos (3, 4) contient une allusion célèbre : אריה שאנן כי לא ירא, « le lion a rugi, qui ne serait pas saisi de crainte

» : le premier mot de ce verset (אריה, lion) est formé des initiales des termes : אלול, ראש השנה, יום כיפור, הושענה רבה (Eloul, Roch Hachana, Yom Kippour, Hochaana Rabba). C'est donc à eux que se rapporte la suite du verset : « qui ne serait pas saisi de crainte ».

On a demandé une fois à Rav 'Haim Kanievski : pourquoi est-il écrit dans ce verset : 'le lion a rugi' (au passé) et non pas 'le lion rugit', (au présent), puisque ces jours redoutables reviennent chaque année et que nous nous trouvons en ce moment dans cette période ?

Sa réponse fut la suivante : nous avons la Emouna, en tant que croyants fils de croyants, que tout ce qui nous est arrivé durant l'année écoulée a été décrété à Roch Hachana. Et lorsque nous réfléchissons à ce qui s'est passé durant celle-ci, nous réalisons soudain qu'un tel qui était alors parmi nous ne fait déjà plus partie de ce monde, tandis qu'un autre qui comptait parmi les riches de la ville tend aujourd'hui la main pour demander l'aumône, que celui-ci est tombé malade (que D. préserve), et qu'un autre a subi de lourdes pertes. Nous nous rendons ainsi à l'évidence que le « *le lion a rugi* », à savoir le 'Lion' de l'année dernière nous avait crié : 'Voyez ce qui a été décrété !' Nombreux sont ceux qui n'auraient même pas imaginé qu'il leur arriverait ce qui leur est arrivé. Et en particulier cette année ! (Qui aurait seulement eu l'idée à Roch Hachana dernier que le monde entier ressemblerait à ce qu'il est aujourd'hui, en cette fin d'année ?) Dès lors : « *qui ne serait pas saisi de crainte* » à l'approche de la nouvelle année ?

Aujourd'hui, il existe des dépliants cartonnés ornés de photographies ou de dessins que l'on place autour de la tête des nouveau-nés dans leur berceau, afin qu'il les contemple et s'arrête ainsi de pleurer. Certains impriment sur ces dépliants des



images de Tsadikim, et d'autres (Léhavdil), des images d'animaux. Une fois, on mit à la tête d'un nourrisson l'image d'un lion : il s'endormait ainsi et se réveillait en la regardant. Puis, il grandit et un jour, il vit un vrai lion. Il se mit alors à courir dans sa direction comme s'il avait rencontré un vieil ami. Ses parents se précipitèrent derrière lui pour le retenir avant qu'il ne soit trop tard (à D. ne plaise) et lui expliquèrent que le lion était un animal très dangereux, qu'il pouvait se jeter sur des personnes vivantes et les réduire en miettes.

« Pourquoi parlez-vous ainsi, protesta l'enfant, je le connais depuis que je suis tout petit ? »

-Tu ne le connais pas lui-même, lui répondit-on, mais seulement sa photo ! »

Certains se disent : « Pourquoi avoir peur du 'lion qui rugit' ? Je le connais bien de l'année dernière, de l'année précédente et de toutes les années auparavant ! Pourquoi faire de Roch Hachana une telle affaire effrayante ? Ne s'est-il pas déjà écoulé autant de Roch Hachana que les années de ma vie ? »

Mais en réalité, ils ne connaissent pas 'le véritable rugissement du lion', mais seulement l'image qu'ils s'en font. S'ils comprenaient réellement le sens du Yom Ha Dine et réalisaient que toute leur existence et leur avenir sont alors (au sens littéral) placés sur le plateau d'une balance, ils entendraient certainement ce rugissement et seraient saisis de crainte par sa voix !

On a une fois demandé à Rav Israël Salanter : « Pourquoi faites-vous de Eloul 'un si gros ours' ? » Il répondit : « Vous avez raison, Eloul ne ressemble pas à un ours, mais il est beaucoup plus que cela. Voyez vous-même : David Hamélekh ne craignit pas cet animal et le mit en pièces, comme il est dit (Chemouel 17, 36) : "Ton serviteur a frappé le lion comme l'ours" et pourtant, il déclara : "Ma chair s'est hérissée de la terreur que Tu inspires et je redoute Tes jugements. » (Téhilim 119, 120)

Néanmoins, il y a une différence entre la peur provoquée par la présence d'un ours et le besoin de le fuir et celle suscitée par le mois d'Eloul : en effet, un homme fuira en s'éloignant d'un ours menaçant d'autant qu'il le pourra. En revanche, lorsqu'il est question de la crainte inspirée par Hachem et par l'éclat de Sa Majesté, nous ne prenons pas la fuite en nous éloignant de Lui, mais nous fuyons vers Lui. C'est ce que le Rambam exprime dans son commentaire de la Michna (Roch Hachana chap. 4) à propos de cette période : « Ces jours sont des jours de travail sur soi, de soumission à Hachem, de peur et de crainte de Lui. On Le craindra, on fuira en trouvant refuge vers Lui. »

Ceci étant, il faut savoir que mis à part notre devoir de nous renforcer dans la crainte de D., il est absolument hors de question de céder pour autant à la tristesse et celle-ci devra être bannie entièrement de notre cœur. La Torah ne dit-elle pas dans notre Paracha (28, 47) que (toutes les malédictions l'arriveront) « *parce que tu n'auras pas servi Hachem ton D. avec joie et contentement de cœur* ». Rav 'Haïm de Vologine explique la raison de la juxtaposition de ce verset avec le suivant : « *Tu serviras ton ennemi* » :

« Le Saint-Béni-Soit-Il affirme : un tel service d'Hachem qui ne provient pas de la joie et du contentement est décrit comme "*tu serviras ton ennemi*" (le Yétser Hara, n.d.t), et non ton Créateur. Car ce D. Béni-Soit-Il, il ne faut Le servir que dans la joie et le contentement du cœur (aussi, une telle personne serait châtiée, mesure pour mesure, de devoir servir ses ennemis). »

Un verset nous enseigne d'ailleurs explicitement ce devoir d'être joyeux pendant le mois d'Eloul. En effet, il est écrit (Téhilim 96, 11-13) : « *Que les cieux se réjouissent, que la terre soit remplie d'allégresse, que la mer gronde avec son contenu ! Que les champs exultent avec tout ce qu'ils contiennent, que les arbres de la forêt résonnent joyeusement à l'approche d'Hachem. Car Il vient, Il vient pour juger la terre.* » Cela montre bien qu'avant le moment du jugement, le monde entier réside dans la



joie, ce qui pour nous est une leçon : combien devons-nous être joyeux durant le mois d'Eloul qui est situé **avant** celui de Tichri.

Lorsque l'on demanda à Rav Yaakov Kazlik quel était le devoir d'un juif pendant le mois d'Eloul, il répondit : « Nous devons nous réjouir immensément d'avoir piégé le 'voleur' (à savoir le Yétser Hara) ! » Ajoutons nous aussi à ses paroles : « Même si nous ne l'avons pas encore piégé et qu'il n'a pas encore été livré dans nos mains, cependant, grâce à la joie, nous parviendrons à le vaincre ! »

Le fait qu'il nous faille veiller à ne pas gaspiller un seul instant de cette période ne s'oppose en rien à la joie que nous devons ressentir. Cela ressemble à une mère qui, remplie de compassion à chaque instant pour son fils bien-aimé, s'inquiète de tout ce qui pourrait lui arriver (chutes, blessures...). Il est évident qu'elle n'en serait pas triste pour autant. Au contraire, c'est précisément l'amour qu'elle porte à son fils qui la pousse à s'inquiéter de son bien-être et à veiller sur lui par-dessus tout. Il en est de même de ces jours-ci : c'est justement parce qu'ils sont si importants que nous sommes tenus d'en utiliser chaque instant à bon escient. Mais loin de nous d'être triste pour autant !

L'essence de la crainte de D. consiste, au sens littéral, à fuir la faute et tout ce qui pourrait y conduire. C'est ce que nous enseigne le Sforno au sujet du verset : « *N'aie point dans ta maison deux mesures inégales, une grande et une petite.* » (25, 14) Non seulement il est interdit d'utiliser de fausses mesures afin de tromper les acheteurs, mais il est également défendu d'après la Torah de les conserver chez soi : « Après avoir mentionné, écrit-il, les voies par le mérite desquelles la Présence Divine réside au sein du peuple d'Israël, la Torah nous met en garde : non seulement, Hachem hait la tromperie, mais aussi celui qui possède des instruments destinés à fauter. Il nous incombe de les éloigner de nous, de peur qu'Hachem nous prenne en abomination à cause d'eux, comme

il est dit (verset 17) : « *Car Hachem ton D. a en horreur quiconque agit ainsi.* »

Les saintes paroles du Sforno semblent être une prophétie concernant notre époque. Elles nous suggèrent qu'il est non seulement interdit d'utiliser toutes les sortes d'appareils qui provoquent des ravages spirituels au sein du peuple juif mais aussi de briser les barrières que les Guedolé Israël ont établies dans les générations précédentes, de même qu'à notre époque. Le Roi Salomon affirme : « Celui qui renverse une clôture, le serpent le mord » Et le 'Hafetz 'Haim explique (Chem Olam, chap. 6) qu'il n'est pas dit qu'il sera mordu par un lion, car une personne qui est attaquée et mordue par un lion ressent immédiatement la douleur de sa blessure et fait sur le champ appel à des secours. La morsure du serpent, elle, n'est pas ressentie sur le coup et celui qui la subit peut continuer à marcher comme si de rien n'était jusqu'à ce que le venin se répande dans tout son corps. C'est alors que, soudain, il tombe raide mort (à D. ne plaise). Il en est de même de celui qui pratique une brèche dans les barrières établies et plus particulièrement dans le domaine des appareils prohibés qui constituent notre sujet. Car, au moment où un homme se permet d'enfreindre les limites imposées par la sainteté, il n'a pas conscience de la gravité de sa faute et il ne sent pas que la souillure qu'il subit pénètre en lui comme le venin d'un serpent mortel. Il dira même : « Voyez, j'ai outrepassé les barrières instituées et il ne m'est rien arrivé ! Mais en réalité, un jour, on le retrouvera soudain mort spirituellement, entièrement infecté de la tête aux pieds de l'impureté de la rue... Et ils sont peu nombreux ceux qui arrivent à sortir de ce gouffre destructeur.

On se souvient de la terrible explosion qui eut lieu en 1986 dans la centrale nucléaire de Tchernobyl en Russie, où l'on préparait la matière destinée à fabriquer la bombe atomique. Lors de certains essais, le creuset se mit à chauffer plus qu'il n'était permis et finit par exploser en répandant à l'extérieur un produit radioactif dangereux même à grande distance, provoquant ainsi la mort



de nombreuses personnes dans ce lieu. Depuis lors et jusqu'à ce jour, il est dangereux de séjourner dans cette région à cause de la radioactivité qui y règne et Tchernobyl a été déclarée ville désaffectée. Elle ressemble réellement à une cité en ruine pour l'éternité, et il est défendu d'y pénétrer. Pourtant, bien qu'au début les gens se gardèrent d'approcher ce domaine, au bout de quelques années, certaines personnes qui se croyaient malignes désirèrent 'faire un essai'. Elles entrèrent dans la ville en prétendant qu'il n'y avait aucun danger et que tout n'était que le fruit de l'imagination du pouvoir en place pour diverses raisons. Elles enrôlèrent dans leurs rangs d'autres gens aussi 'intelligents' qu'eux et pénétrèrent dans la ville et la parcoururent de long en large. Lorsqu'ils en sortirent, ils se vantèrent à haute voix : « Voyez donc, nous nous en sommes sortis et il n'y a absolument rien à craindre ! »

Mais ce qu'elles ignoraient, c'était que les radiations émanant des produits dangereux avaient été absorbées par leur corps et qu'elles se mirent lentement à faire leur effet dévastateur. Non seulement, elles en subirent finalement elles-mêmes les conséquences néfastes mais elles engendrèrent également par la suite des enfants avec des défauts et des maladies (que D. préserve) et des générations entières furent endommagées à cause de ce 'coup de génie' !

C'est à eux que ressemblent tous ceux qui s'ingénient à vouloir renverser les barrières mises en place par les grands de la génération afin de protéger l'homme de la faute. Ils disent : « Tout ira bien, vous voyez, je possède un appareil défendu et il ne m'est rien arrivé, j'ai jeté un coup d'œil et cela ne m'a rien fait, j'ai regardé ce qui était interdit et je suis resté un juif intègre... ! » Mais ils ignorent à quel point ces quelques instants de spectacle défendu leur ont porté préjudice, à eux comme à leur descendance. Veillons à nous protéger en fuyant de telles tentations comme le feu !

Une issue est ouverte : l'obligation de se repentir dans cette période

Voici ce que le Sefat Emet écrit au sujet de la période dans laquelle nous nous trouvons (Ki Tetsé 5642) :

« De même, en ces jours d'Eloul qui sont des jours de repentir (...), les portes de la miséricorde sont ouvertes dans le Ciel et Sa main est tendue afin de recevoir les repentants. Aussi, chaque homme doit-il s'éveiller à la Téchouva. Nos Sages (Brakhot 6b) commentent le verset concernant la prière "Pourquoi suis-je venu et il n'y a point d'homme" (Isaïe 50, 2) ainsi : de même, en ces jours où le Saint-Béni-Soit-Il ouvre Sa main à tous ceux qui viennent se repentir, chacun doit dès à présent frapper à Sa porte, comme il est dit : "*Car Hachem ton D. marche au centre de ton camp*" (23, 15) Nous devons être persuadés qu'Hachem (si l'on peut dire) anticipe notre venue afin d'être prêt à venir en aide à ceux qui veulent se purifier. J'ai déjà écrit à ce sujet à un autre endroit que (ce verset se termine par les mots :) להצליח ולתת לפנך איך « afin de te délivrer et de livrer tes ennemis dans ta main », dont les premières lettres forment le mot אלול (Eloul). »

Cela signifie que ces jours-ci renferment une immense 'Siyata Dichmaya' (aide du Ciel) pour notre retour vers Hachem, Lui-même faisant le premier pas pour venir purifier les fauteurs qui désirent revenir vers Lui. Le Sefat Emet écrit également (Ki Tavo 5661) à propos du verset : « Heureux l'homme qui m'écoute en accourant à mes portes jour après jour (...) » (Michlé 8, 34) : « Puisqu'il est écrit 'jour après jour', cela suggère que chaque jour (de l'année) ces portes sont ouvertes. Elles sont au nombre de deux : une pour les Tsadikim et une pour les repentants (...) parce que le Saint-Béni-Soit-Il ouvre toujours une issue pour les repentants. Or, puisqu'il est écrit en outre dans la suite du même verset : "*(Heureux soit l'homme qui M'écoute) et qui aspire (en se tenant) dans l'ouverture de Mes portes*", cela suggère qu'il existe des temps particuliers où les portes sont grand ouvertes, comme Eloul et Tichri. » Mais cet



enseignement du Sefat Emet va plus loin : à l'inverse, c'est précisément parce qu'il se déverse une abondance de miséricorde pendant le mois d'Eloul que notre devoir est d'autant plus grand de ne pas la gaspiller comme un insensé qui perd ce qu'on lui donne. Chacun devra donc s'empressez dès à présent de frapper à la porte par laquelle entrent les repentants et de la franchir.

L'auteur du Arvé Na'hal (Chabbat Chouva, 4) rapporte à ce sujet une allusion à propos du verset : « *Si nous ne nous étions pas attardés nous serions déjà revenus deux fois* » (Béréchit 43, 10) :

« Lorsqu'un homme, écrit-il, commet une faute et ne se repent pas durant toute l'année, il n'a à son décompte que la faute elle-même, mais l'absence de repentir n'est pas encore considérée comme une faute en soi (...) sauf durant ces jours dont l'influence débute depuis Roch 'Hodèche Eloul et qui sont des jours propices. Car, lorsque ces jours se sont écoulés et qu'il ne s'est toujours pas repenti, il devra le faire deux fois pour s'être abstenu de faire Techouva, ce qui est (alors) considéré comme une faute en soi. C'est l'allusion contenue dans le verset : "*Si nous ne nous étions (...)*", exprimée par le mot לולא, qui est composé des mêmes lettres que le mot אלול (Eloul). En retardant notre repentir, nous sommes alors redevables de 'revenir deux fois' (de faire Techouva deux fois sur la faute commise). »

La surprenante histoire qui suit est arrivée à un Avrekh connaissant un grand nombre d'histoires variées au sujet des Tsadikim et d'anecdotes concernant des personnalités rabbiniques diverses. Son talent de conteur lui valut d'être sollicité pour guider durant une semaine un groupe de personnes désirant se rapprocher du judaïsme. Elles participaient à un séminaire d'études organisé par un des organismes de retour aux sources juives, qui incluait un pèlerinage sur des tombes de Tsadikim en Europe.

Il est inutile de préciser qu'un tel voyage nécessita une énorme préparation et un grand travail de coordination de tous les

besoins (les vols, les bus, les hôtels, etc.). Aussi y investit-il toutes ses forces jusqu'à l'épuisement. Et de fait, notre homme travailla sans relâche jour et nuit. Il commença par consacrer du temps à ses enfants pour répondre à toutes leurs questions et pourvoir à leurs besoins. Puis, il poursuivit avec la vérification des horaires et des lieux de visite pour que le voyage soit entièrement réussi.

La nuit du départ, il avait prévu de sortir de chez lui à deux heures du matin, son vol décollant à cinq heures. Tous les préparatifs étaient terminés, ses bagages étaient prêts et son taxi réservé. L'horloge indiquait seulement une heure trente. Il décida de consacrer la demi-heure restante à préparer une histoire à raconter afin d'agrémenter le voyage. Néanmoins, dès qu'il s'assit, ses paupières se fermèrent, épuisé qu'il était par le manque de sommeil. Le temps s'écoula comme un songe. Il était deux heures et notre ami était toujours profondément endormi. Le chauffeur de taxi se mit à klaxonner, ce qui réveilla les voisins mais pas le principal intéressé. N'ayant pas le choix, il lui téléphona sans arrêt et monta frapper à sa porte... en vain ! Finalement, à deux heures et demie, le bruit des coups le réveilla. Voyant l'heure, il fut pris de panique. Il saisit tout ce qui était à portée de sa main et courut en toute hâte vers la voiture, le visage encore marqué par le sommeil. Dans sa précipitation, il ne prit pas garde qu'il avait emporté avec lui le sac à ordures qui était posé près de la porte afin d'être jeté dans la benne. Durant tout le trajet jusqu'à l'aéroport, il essuya les reproches du chauffeur : « Est-ce responsable de dormir lorsque son avion est sur le point de décoller ? »

L'Avrekh accepta patiemment toutes les critiques, convaincu que telle était la voie de la Torah : tous les débuts devaient être difficiles et nombreuses étaient les embûches qui jonchaient le chemin de la réussite. Mais, tout était pour le bien !

Lorsqu'il arriva à l'aéroport encore essoufflé, il se mit à courir d'un agent de



sécurité à l'autre parmi ceux qui vérifiaient les bagages. Comme à leur accoutumée, ils entamèrent une série de questions pour savoir s'il avait lui-même fait ses valises (afin de prévenir le passage dangereux d'un pays à l'autre). Ils placèrent ensuite le tout sur l'appareil chargé de détecter d'éventuels produits métalliques ou autres. Une sonnerie retentit indiquant qu'il y avait quelque chose de suspect. Les agents de service descendirent immédiatement toutes les affaires et les ouvrirent pour voir ce qu'elles contenaient. Dès qu'ils ouvrirent le sac poubelle, une odeur nauséabonde se répandit partout et ils découvrirent des débris de boîtes de conserve ainsi que des légumes avariés, de quoi mettre notre homme bien dans l'embarras. Il fut conduit sur le champ dans une pièce où subit un interrogatoire destiné à révéler la raison de la présence de ce sac. Peut-être ces détritus devaient-ils servir à élaborer une bombe ? Il leur raconta ce qui s'était passé et grâce à D., on porta foi à ses paroles. Il fut relâché et eut même le temps de sauter dans l'avion à la dernière minute. Épuisé et abasourdi, il s'écroula sur son siège alors que tout son corps le faisait souffrir. Il lui fallut un long moment afin de reprendre ses esprits et de se remettre des émotions qu'il avait subies : les reproches du chauffeur, l'interrogatoire et tout le reste.

Une fois remis et apaisé, il entama un discours pour tous les participants du séminaire en leur racontant toute l'histoire depuis le début, depuis le moment où il s'était endormi jusqu'à la découverte du sac de poubelle et l'humiliation en public que cela lui avait causé.

« Il y a une grande morale à apprendre de tout cela, expliqua-t-il. Si je m'étais réveillé immédiatement à la sonnerie du chauffeur, j'aurais été conscient de ce que je faisais et de ce que je prenais avec moi. Tout cela ne serait donc pas arrivé. Ne m'étant pas réveillé la première fois ni la deuxième mais seulement une demi-heure après, c'est dans la confusion la plus totale que je pris mes bagages et que tout cela se produisit. »

Dès le début du mois d'Eloul, la sonnerie du Chofar retentit afin de réveiller les endormis de leur torpeur. De grâce, n'attendons pas le dernier moment, Roch Hachana, afin de ne pas emmener avec nous le 'sac d'immondices' en notre possession ! Réveillons-nous dès à présent, avant ce jour grand et redoutable, et jetons en toute sévérité nos paquets de fautes afin d'arriver purs et propres pour comparaître devant le Tribunal Céleste !

